



# SYNTHÈSE DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE DE PARIS EXERCICE 2016

Paris s'engage et innove avec les habitant.es, les entreprises et les associations, pour construire une Ville durable, inclusive et résiliente. Ce 7<sup>e</sup> Rapport développement durable dresse le bilan des actions menées en 2016.



## 1. Lutter contre le réchauffement climatique et adapter la ville aux évolutions du climat

Paris est devenu le **leader** international des villes durables. Héritée de l'accueil de la COP 21 en décembre 2015, cette position s'est renforcée en 2016 par l'élection de la Maire de Paris à la tête du **réseau C40** (City climate leadership group). La Ville a été distinguée pour son exemplarité, recevant notamment un prix **Territoria** et un C40 cities Award pour sa Stratégie d'adaptation.

Preuves des engagements de la capitale, les **bilans carbone** et énergie publiés en 2016 ont révélé, sur une période de dix ans (2004-2014), une **baisse de 9,2 %** des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire parisien. À titre d'exemples, l'utilisation d'énergies renouvelables et de récupération a dépassé 50 % dans le chauffage urbain. Plus de 27 % d'économies d'énergie (par rapport à 2004) ont été réalisées dans l'éclairage public (installation de LED).

Se projetant à l'horizon 2050, la Ville a lancé une concertation publique avec l'ensemble de la société civile (entreprises, chercheurs, citoyens, associations...), pour se doter d'un **nouveau Plan climat air énergie**. Les Parisien.nes ont été invité.es à s'exprimer directement via la plateforme **Madame la Maire, j'ai une idée**.

Lancé en mai, le dispositif **Éco-rénovons Paris** a déjà bénéficié à 162 immeubles (10 767 logements). A l'horizon 2020, il permettra la réhabilitation thermique de 1 000 immeubles privés.

39 acteurs du territoire parisien ont signé la **Charte Paris action climat** et ont pris l'engagement de réduire l'impact écologique de leurs activités soit l'équivalent de 750 000 t CO<sub>2</sub> économisées ou 3 700 poids lourds retirés de la circulation par an.



Les appels à projets «Réinventer», laboratoires du futur urbain (ici, le projet d'écoquartier Saint-Vincent-de-Paul (14<sup>e</sup>))



## 2. Améliorer la qualité environnementale de Paris

Pour encourager les **mobilités douces** et **durables**, après Vélib' et Autolib', les moyens à disposition des Parisien.nes se diversifient et se développent : les services **Cityscoot** ou les véhicules partagés offrent de nouvelles solutions de motorisation électrique. Les espaces de mobilité durable s'étendent par ailleurs : les berges de Seine rive droite ont été rendues aux **piétons** ; les projets de réaménagement des **7 grandes places** parisiennes ont été présentés. Ces places accorderont **50 % d'espaces supplémentaires** pour les piétons et les circulations douces à l'horizon 2020.

Concernant le transport de marchandises, la Ville a lancé un appel à projets pour expérimenter une **logistique durable** sur 5 sites municipaux. Elle a œuvré en faveur du transport fluvial sur les canaux. Aussi, elle participe directement aux efforts avec, par exemple, l'achat pour ses services publics de véhicules au gaz naturel.

Limiter l'exposition des Parisien.nes aux ondes électromagnétiques est un autre défi pour la Ville la plus dense d'Europe. 235 établissements de la petite enfance ont été contrôlés en ce sens.

Pour remettre globalement la santé au cœur des politiques publiques de la Ville, les **Assises de la santé** ont été organisées et le **Plan Paris santé environnement** a été renforcé.

Dans une ville minérale comme Paris, l'**eau** est une problématique importante. En ce sens, la capitale expérimente une gestion alternative des eaux pluviales, en installant des dispositifs de recyclage et d'infiltration (ex : végétalisation de la toiture de la ZAC Boucicaut (15<sup>e</sup>)). En parallèle, la Ville valorise l'eau comme une richesse qu'il faut rendre accessible à tous les Parisien.nes : **nouvelles fontaines** d'eau potable et **baignade** dans le bassin de la Villette.



Depuis le printemps 2014, le parc automobile municipal se « dédieselise »



# 10 FAITS MARQUANTS pour le développement durable de Paris en 2016

## Urbanisme durable

- La ville renforce les exigences environnementales de son Plan local d'urbanisme.
- L'opération Éco-rénovons Paris, lancée en mai, permettra de rénover 1 000 immeubles privés à l'horizon 2020.
- Le seuil de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération dans le chauffage urbain a été atteint.
- Plus de 27 % d'économies d'énergie ont été réalisées dans l'éclairage public.

## Santé - Solidarité

- Paris a organisé les Assises de la santé pour remettre la santé au cœur des politiques publiques.
- Un camp de transit a été installé pour accueillir les réfugiés. Il offre 1 500 places d'hébergement réparties entre le Centre d'hébergement d'urgence de La Chapelle (18<sup>e</sup>) et le centre d'Ivry-sur-Seine (94).
- Paris soutient l'accès à l'eau potable pour 15 600 foyers.
- Le Réseau parisien de repérage des discriminations est lancé.

## Climat

- L'Accord de Paris entre en vigueur.
- Une baisse de 9,2 % des émissions globales de gaz à effets de serre est relevée entre 2004 et 2014.
- La Stratégie d'adaptation de Paris est doublement primée.
- Les équipements municipaux sont alimentés à 100 % en électricité verte.

## Biodiversité et agriculture urbaine

- Plus de 600 propositions ont été formulées pour le nouveau Plan biodiversité de Paris.
- 33 entreprises et acteurs publics ont signé la Charte « Objectif 100 hectares » qui vise à végétaliser 100 hectares de murs et toits, dont un tiers dédié à l'agriculture urbaine d'ici à 2020.
- 33 lauréats des Parisculteurs vont végétaliser et cultiver 5,5 hectares.
- 1 350 Permis de végétaliser ont été accordés aux Parisien.nes pour végétaliser l'espace public.

## International

- La Maire de Paris est devenue présidente du réseau C40 (Cities climate leadership group), regroupant 91 grandes métropoles et représentant ¼ de l'économie mondiale.
- Paris est devenu partenaire du Réseau 100 résilient cities pour une ville plus résistante face aux catastrophes ou aux chocs imprévus.

## Mobilité

- Les services Vélib', Autolib, Cityscoot ou les véhicules partagés se sont développés en faveur d'une mobilité douce et durable.
- Les berges de Seine rive droite ont été rendues aux piétons.

## Évènements éco-responsables

- Plus d'1 million de fans ont été accueillis au pied de la Tour Eiffel dans une Fan zone éco-exemplaire : utilisation d'Ecocup, distribution des invendus alimentaires, éclairage LED, tri des déchets, etc

## Participation

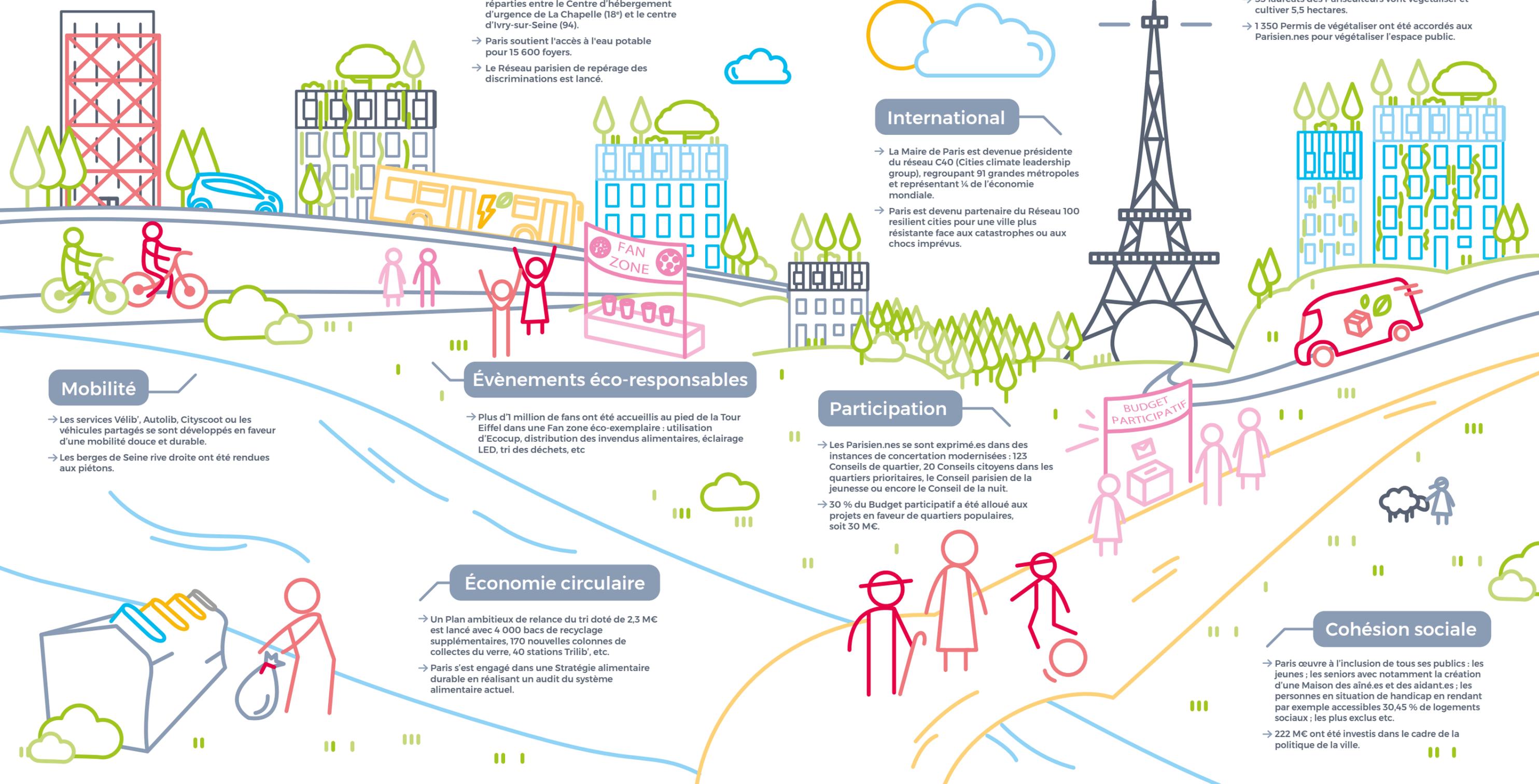
- Les Parisien.nes se sont exprimé.es dans des instances de concertation modernisées : 123 Conseils de quartier, 20 Conseils citoyens dans les quartiers prioritaires, le Conseil parisien de la jeunesse ou encore le Conseil de la nuit.
- 30 % du Budget participatif a été alloué aux projets en faveur de quartiers populaires, soit 30 M€.

## Économie circulaire

- Un Plan ambitieux de relance du tri doté de 2,3 M€ est lancé avec 4 000 bacs de recyclage supplémentaires, 170 nouvelles colonnes de collectes du verre, 40 stations Trilib', etc.
- Paris s'est engagé dans une Stratégie alimentaire durable en réalisant un audit du système alimentaire actuel.

## Cohésion sociale

- Paris œuvre à l'inclusion de tous ses publics : les jeunes ; les seniors avec notamment la création d'une Maison des aîné.es et des aidant.es ; les personnes en situation de handicap en rendant par exemple accessibles 30,45 % de logements sociaux ; les plus exclus etc.
- 222 M€ ont été investis dans le cadre de la politique de la ville.





### 3. Favoriser la biodiversité à Paris : les trames verte et bleue

Développer la place de la flore et de la faune régionales dans la capitale est un défi quotidien. Pour y répondre, un **nouveau Plan biodiversité** est en cours de co-construction. 600 propositions ont été recueillies auprès des Parisien.nes en 2016 lors de la consultation.

La Ville a élaboré un **Schéma parisien des trames verte et bleue** (« Les chemins de la Nature »). Cette cartographie identifie les réservoirs urbains de biodiversité et les corridors écologiques permettant la circulation des espèces animales et végétales dans la capitale.

Paris œuvre à la végétalisation de la Ville. Ainsi, le **Plan local d'urbanisme** a été modifié en juillet pour encourager les plantations en pied d'immeubles et sur les toits. Il est prévu d'atteindre, à l'horizon 2020, **30 hectares** de nouveaux espaces verts ouverts au public et **100 hectares** de façades et toits végétalisés, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine.

La nature s'installe dans les rues grâce à la végétalisation participative. 1 350 **Permis de végétaliser** ont été accordés aux Parisien.nes. La démarche des **Rues végétales** donne un nouvel équilibre à l'espace public ; une quinzaine de rues végétales seront aménagées d'ici à 2020.

L'agriculture urbaine se déploie dans la capitale. L'appel à projets **Parisculteurs** a permis d'attribuer 33 sites (soit une surface de 5,5 ha) pour accueillir des projets d'agriculture urbaine. L'administration parisienne se veut pionnière en la matière en menant des projets d'**agriculture urbaine** sur les toits de plusieurs bâtiments municipaux.

Pour sensibiliser les enfants, les écoles parisiennes bénéficient de 364 jardins pédagogiques (+ 14 en 2016) et 61 vergers (+ 34 en 2016). De plus, les fermes mobiles s'installent dans les parcs parisiens.



### 4. Contribuer à l'épanouissement de tous par la participation citoyenne

Signe de vitalité démocratique, Paris a développé ses instances participatives pour impliquer et concerter l'ensemble des Parisien.nes : 123 **Conseils de quartier** offrent un espace de dialogue entre les habitant.es et la Ville ; des **Conseils citoyens** ont été mis en place dans les 20 quartiers prioritaires de la politique de la Ville ; le **Conseil parisien de la jeunesse** a reçu deux fois plus de candidatures qu'en 2015 ; le **Conseil de la nuit** rassemble les acteurs parisiens de la vie nocturne pour réfléchir au « vivre ensemble ».

Le **Budget participatif** permet aux Parisien.nes de s'impliquer dans la politique municipale. Pour sa 3<sup>e</sup> édition, 30 M€, soit **30 %** du budget global, ont été consacrés aux projets en faveur des **quartiers populaires et concernaient des projets sportifs** (ex. : la baignade au bord de la Seine), **de solidarité** (ex. : la mise en place d'abris pour les personnes sans domicile), **de la vie associative, énergie solaire, jeunesse...** ; 10 M€ ont été alloués pour les écoles et collèges.

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Ville a distingué **10 Acteurs du Paris durable** : ces particuliers, associations ou entreprises agissent en faveur de l'environnement et du développement durable dans la capitale.



### 5. Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations

Paris œuvre à l'inclusion de tous ses publics pour construire une ville plus juste et solidaire. Les **seniors** font l'objet d'une attention particulière : en 2016, une concertation est venue alimenter la construction d'un Plan d'actions relatif au « bien vieillir à Paris » 2017-2021. La **Maison des aîné.es et des aidant.es** a été expérimentée pour informer et appuyer les plus de 60 ans et leurs aidant.es.

Concernant les personnes en situation de handicap, la Ville a pour objectif en 2020, 40 % de logements sociaux accessibles et 3 % de logements adaptés. Les résultats 2016 sont très satisfaisants avec déjà **30,45 % de logements accessibles**.

Une grande concertation publique sur l'égalité a été organisée pour préparer deux plans d'actions en faveur de l'**égalité femmes-hommes** et de la lutte contre la discrimination. Le **Réseau parisien de repérage des discriminations** a été lancé.

Pour rééquilibrer les territoires, la Ville s'est particulièrement engagée en faveur des **quartiers populaires**. Au-delà de l'investissement financier (25 % du Programme d'investissement de la mandature, **30 %** du Budget participatif 2016), cet engagement apparaît au travers de l'accompagnement éducatif et l'accès aux loisirs.

Dans le contexte de flux migratoires importants, la Ville a développé des solutions pour gérer avec dignité l'accueil des personnes. Un **camp de transit** permet d'accueillir 1 500 personnes entre le Centre d'hébergement d'urgence de La Chapelle (18<sup>e</sup>) et le camp d'Ivry-sur-Seine (94).



### 6. Favoriser les modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire

Paris élabore un **Plan économie circulaire 2017-2020**, nécessaire pour passer d'une société du « tout jetable » à une économie durable.

La Ville valorise déjà les démarches « économie circulaire ». Les projets d'occupation temporaire du territoire parisien sont encouragés. La 2<sup>e</sup> édition de l'appel à projets **Cap sur l'économie circulaire** a récompensé 4 associations porteuses d'initiatives innovantes pour le réemploi, la réparation et la réutilisation des matériaux. La nouvelle **Maison des économies solidaires et innovantes** (19<sup>e</sup>) est la vitrine de ces nouveaux modèles et pratiques.

Paris poursuit sa **Stratégie zéro déchet** en mettant à disposition des Parisien.nes plus de moyens de propreté. La Ville renforce aussi son action par un **Plan de relance du tri** : elle a installé des colonnes à verre et des bacs de recyclage des emballages ménagers supplémentaires. Elle a également lancé le dispositif **Trilib'**, une nouvelle collecte de quartier, dans 4 arrondissements parisiens.

Paris lutte contre le gaspillage alimentaire. La Ville a ainsi consacré 1,5 M€ du Budget participatif à l'innovation en matière de **solidarité alimentaire** et a lancé l'appel à projets **Anti-gaspi**.

Plus largement, comme suite à la signature du Pacte de Milan en octobre 2015, la Ville s'est engagée vers un système alimentaire durable. En 2016, un **audit du système alimentaire** a été réalisé, servant à établir à terme la **Stratégie alimentaire du territoire**.

Au quotidien, Paris s'engage à être exemplaire dans le fonctionnement de ses services : **réemploi** des mobiliers administratifs, **recyclage** des matériaux de voirie, reconditionnement des ordinateurs retirés du parc informatique municipal, dématérialisation pour réduire l'utilisation de papier, etc.



Trilib', une nouvelle collecte de quartier, est lancée dans 4 arrondissements parisiens (2<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>)



### Jeux olympiques et paralympiques 2024

La candidature de Paris aux **Jeux olympiques et paralympiques 2024** se veut exemplaire en matière d'excellence environnementale. Pour ce faire, une **Stratégie de durabilité de la candidature** a été élaborée en 2016. Elle définit des jeux sobres, partagés et inclusifs : **0 carbone et 0 déchet**. Les aménagements et les constructions prévus visent la sobriété énergétique, le développement d'une mobilité durable et la construction d'un **héritage** pérenne pour les Parisien.nes.